

*Avis public de
la compagnie Alcan,
à Shipshaw.*



PHOTO: DANIEL S.-LEGAUT



PHOTO: ÉDITEUR OFFICIEL

le marché de l'eau

Après l'inondation du Saguenay

Isabelle RIVEST



Le lendemain du «déluge» du Saguenay de juillet 1996, le Québec se rappelait être un pays de barrages. Plus de 9 500 ouvrages de retenue des eaux jalonnent le territoire. Seulement le tiers d'entre eux appartiennent à l'État. Les autres ont pour propriétaires Alcan, Abitibi-Consolidated, Elkem-Metal, etc. Leur administration est dans un chaos total.

«Il est urgent de réviser la Loi sur la gestion des eaux», affirme Roger Nicolet, qui a présidé la Commission d'enquête scientifique et technique sur la gestion des barrages, chargée d'établir les responsabilités dans les dommages causés par les pluies diluviennes du Saguenay. Le rapport de la Commission, un volumineux ouvrage de 200 pages (sans compter les annexes!), signale très discrètement la responsabilité des propriétaires privés. Dans leurs conclusions, les auteurs soulignent par exemple que «...les priorités de gestion d'entreprise occultent le souci de "bon père de famille" (sic) à l'égard des barrages et des digues...» Aucune compagnie, ni la Stone-Consolidated, ni Abitibi-Price, n'est même mentionnée!

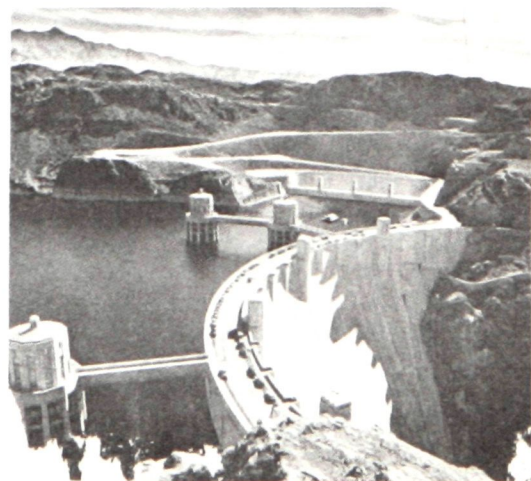
Pourtant, lors des audiences publiques, plusieurs sinistrés-es ont blâmé les propriétaires de barrages qui réagissent difficilement aux avertissements météorologiques. «En juillet 1996, quand la Stone-Consolidated au Lac des Ha! Ha! a procédé à l'évacuation des crues, il était trop tard pour empêcher le débordement des eaux», reconnaît Roger Nicolet. Un recours collectif contre la Stone est d'ailleurs engagé par un groupe de 500 sinistrés-es.

LA VRAIE HISTOIRE DE LA PETITE MAISON BLANCHE

Nous avons tous-tes vu la célèbre petite maison blanche qui restait solidement plantée au milieu du «déluge» saguenéen. Ce que l'histoire ne raconte pas, c'est que sans la présence d'un barrage de l'Abitibi-Price, le symbole de

résistance du Saguenay n'aurait peut-être jamais été au bord du gouffre. C'est ce que croit Thomas Duperré, dont la maison victorienne, située dans le même quartier, est aujourd'hui complètement détruite. «La cause de tout le problème, c'est le barrage qui a retenu l'eau. Celle-ci a plutôt débordé par-dessus la digue.»

Ce n'est pas la première fois que l'événement se produit. Au début du siècle, le grand-père de Thomas Duperré avait construit sa maison victorienne dans la ville de Chicoutimi, à côté d'une magnifique chute qu'on peut voir sur des photos de l'époque. Les problèmes ont commencé quand Abitibi-Price s'est installé dans la région. Pour s'approvisionner en électricité à bon marché, la compagnie a construit un bassin en haut de la chute,



*Barrage états-unien
Hoover, dans le Nevada
et l'Arizona.*